

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE
MRC LAC-SAINT-JEAN-EST**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lamarche tenue le lundi, le 17 décembre 2018 à 19 h à la Mairie de Lamarche sous la présidence de Monsieur Martial Fortin, maire suppléant et conseiller au siège # 3 et à laquelle il y avait quorum légal.

SONT PRÉSENTS :

Messieurs les conseillers Martial Fortin, Pierrot Lessard et Martin Bouchard
Mesdames les conseillères, Johanne Morissette, Sandra Girard et Lyne Bolduc

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Myriam Lessard, directrice générale par intérim

ABSENCE : *Madame Lise Garon, mairesse*

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par Monsieur Martial Fortin, maire suppléant et conseiller au siège #3.

314-12-18 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Pierrot Lessard
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Johanne Morissette

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit accepté tel que lu par la directrice générale par intérim

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour*

3. *RÉSOLUTIONS*

- 3.1 Adoption des prévisions budgétaires 2019*

4. *PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT UNIQUEMENT LE BUDGET 2019*

5. *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE*

3. RÉSOLUTIONS

315-12-18 3.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Monsieur Martial Fortin, maire suppléant et conseiller au siège #3 fait un résumé des grandes lignes du budget déposé

- Augmentation de la taxe foncière à 1.07\$
- Augmentation du service d'aqueduc de 5.00\$
- Augmentation du service d'égoût de 5.00\$
- Taxe de déneigement attribué aux secteurs de villégiature de 147\$
- Tous les autres services de taxation demeurent au même tarif que l'année 2018

MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE GRANDES LIGNES DU BUDGET 2019

<u>REVENUS</u>	BUDGET 2018	BUDGET 2019
TAXES MUNICIPALES		
TAXES FONCIÈRES	(630 229\$)	680 819\$
EAU	(33 150\$)	34 255\$
EAU USÉES ET ÉGOÛTS	(19 425\$)	19 980\$
ORDURES ET RÉCUPÉRATION	(83 244\$)	83 244\$
PISCINES	(950\$)	1 050\$
TAXES DÉNEIGEMENT + VOIRIE	(90 503\$)	124 130\$
TOTAL DES TAXES MUNICIPALES	(857 501\$)	943 478\$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	(11 250\$)	11 597\$
SERVICES RENDUS	(4 500\$)	18 375\$
PERMIS, IMPOSITION DE DROITS ET INTÉRÊTS	(118 547\$)	114 297\$
TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS	(204 303\$)	226 640\$
TOTAL DES REVENUS	(1 196 101\$)	1 314 387\$
<u>DÉPENSES</u>	BUDGET 2018	BUDGET 2019
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	279 811\$	280 698\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	81 765\$	103 008\$
TRANSPORT	250 575\$	321 793\$
HYGIÈNE DU MILIEU	182 144\$	181 182\$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	36 528\$	45 282\$
LOISIRS ET CULTURE	82 940\$	125 924\$
FRAIS DE FINANCEMENT	30 750\$	22 922\$
REMBOURSEMENT DE CAPITAL ET AFFECTATIONS	251 588\$	233 578\$
TOTAL DES DÉPENSES	1 196 101\$	1 314 387\$

	Budget 2018	Budget 2019
Taxe foncière générale	.99 \$ / 100\$	1.07 \$ / 100\$
Immeubles commerciaux	1.63 \$ / 100\$	1.65 \$ / 100\$
Compensation pour l'aqueduc	150 \$ / logement	155 \$ / logement
Compensation pour l'égoût	175 \$ / logement	180 \$ / logement
Taxe de déneigement		
Compensation collecte et traitement des boues permanentes	61.50 \$ / logement	61.50 \$ / logement
Compensation collecte et traitement des boues saisonnières	30.75 \$ / logement	30.75 \$ / logement
Compensation pour les ordures et le recyclage	220 \$ / logement	220 \$ / logement
Compensation pour les ordures le recyclage saisonnier	110 \$ / logement	110 \$ / logement

Après la présentation du budget par M. Fortin, débute une période de questions.
Après la première intervention d'un citoyen, M. Fortin demande le vote avant de poursuivre la période de questions.

EN CONSÉQUENCE,

Le vote est demandé par Madame la conseillère Sandra Girard.
M. Fortin, maire suppléant demande à chaque élu de voter.
Le résultat des votes est : 3 POUR et 3 CONTRE. Le budget n'est pas adopté.
Mesdames les conseillères Sandra Girard et Johanne Morissette **refusent** le budget ainsi que Monsieur le conseiller Martin Bouchard.
Madame Lyne Bolduc et Messieurs les conseillers Pierrot Lessard et Martial Fortin **acceptent** le budget.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT UNIQUEMENT LE BUDGET 2019

Les questions formulées par les citoyens portent sur :

- Obligation de retenir les services d'une technicienne en loisirs
- Recherche sur d'autres formules de taxation pour le déneigement
- Assiette au prorata des immeubles
- Équité, raisonnable
- Détailler le budget avec explications
- Présence de tous les élus
-

316-12-18 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Johanne Morissette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De lever la présente séance extraordinaire à 19h53.

Nous, soussignés M. Martial Fortin, maire suppléant et Mme Myriam Lessard, directrice générale par intérim ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui sont contenues.

Avis de motion le : 7 décembre 2018

Présentation du projet de règlement : 17 décembre 2018

Adopté le :

Avis public le :

Monsieur Martial Fortin, maire suppléant,
Conseiller siège # 3

Mme Myriam Lessard,
Directrice générale par intérim